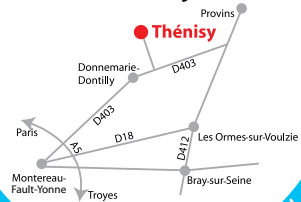


JE RANDONNE
PROPRE
ET JE NE LAISSE
AUCUN DÉCHET
SUR LES
CHEMINS !

Accès à Thénisy



Pour découvrir l'ensemble des boucles à parcourir
consulter le site du Conseil général de Seine-et-Marne
www.seine-et-marne.fr

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction de l'eau et de l'environnement
Hôtel du Département - 77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77

Comité départemental du tourisme
9, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : 01 60 39 60 39

Comité départemental de la randonnée 77
9, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : 01 60 71 91 16

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

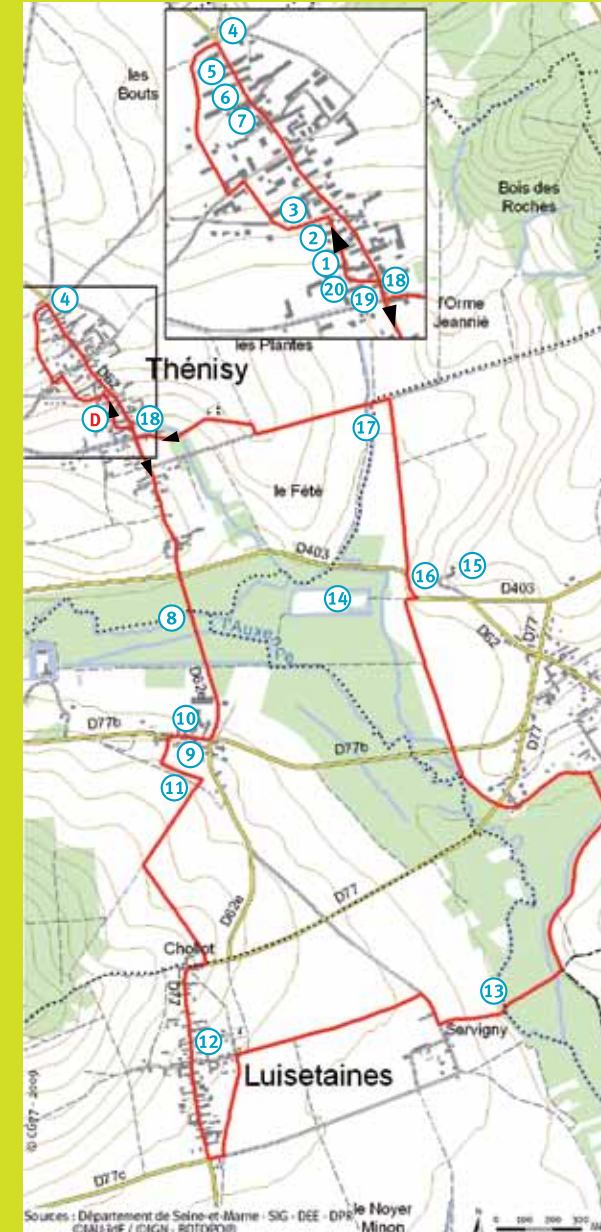
Imprimerie du Département de Seine-et-Marne - Melun, Novembre 2012. Ne pas jeter sur la voie publique.

LA PRÉSERVATION DES CHEMINS RURAUX :
UN OBJECTIF DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE AVEC
LES COMMUNES DE THÉNISY, SIGY, LUISETAINES ET PAROY

Départ de Thénisy D place de la Mairie

① Rejoindre la rue de l'Église, ② au puits à gauche rue des Bourgognes ③ ; au hangar monter à droite dans la sente ; au bout à gauche sur 30 m et à droite rue des Maisons Brûlées ; au carrefour descendre à droite Rue Grande ④ ⑤ ⑥ et tout droit. À la D 403 traverser (prudence) poursuivre en face ⑧. À l'entrée de Sigy, au stop prendre à droite route de Donnemarie ⑨ ⑩ ; de suite après le N° 8, prendre la sente à gauche. Au bout à gauche avant la lisière boisée ⑪ ; 75 m avant la route à droite, partir à travers champs, puis à 400 m à gauche en direction de la ferme. À la route à droite, suivre la Grande Rue ⑫ ; à la sortie de Luisetaines à gauche direction Servigny et de suite à gauche dans le chemin en herbe ; à la route à droite. À la route à droite et à 100 m après l'entrée dans Servigny à gauche ⑬ ; traverser l'Auxence à la passerelle. Poursuivre dans le bois par le sentier puis le chemin, à la sortie du bois à gauche en lisière. 600 m plus loin, à la fourche à gauche, longer le terrain de boules, à la route encore à gauche. À la D 77 prendre en face et à l'autre route encore en face, poursuivre tout droit. En vue de l'église de Paroy, traverser (prudence) et aller sur la gauche rejoindre le chemin qui part à travers champs ⑭ ⑮ ⑯. À la 2^e intersection prendre à gauche, franchir l'aqueduc de la Voulzie ⑰. 400 m plus loin à l'intersection à droite, puis à gauche, longer le cimetière. ⑱ À la route prendre en face, puis la sente après le lavoir ⑲ ⑳ et retour au départ.

DÉPART DE THÉNISY
BOUCLE DE 10 KM - 2 H 30



Portes charretières
et puits des
Grandes Rues

RANDO

07

Départ de Thénisy
Boucle de 10 km - 2 h 30



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

www.seine-et-marne.fr
SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Les fortifications de Thénisy

Le Montois, situé entre les comtés de la Brie et de la Champagne, était un petit pays très convoité. Les villageois étaient souvent obligés de se réfugier dans les châteaux fortifiés. Vers 1383, les habitants de Thénisy creusent des fossés dans la partie haute du bourg pour se défendre contre les Anglais. En 1547, des murs d'enceinte sont élevés, ouverts aux 4 points cardinaux et défendus par des tourelles ; les fossés sont alimentés par le ru de la Fontaine de Mons. ❶ En 1457, les habitants reçoivent un terrain sur lequel ils vont édifier une chapelle ; en 1594 Thénisy est érigé en paroisse, la chapelle est agrandie ; au 18^e siècle la population en augmentation entraîne un nouvel agrandissement de l'église de la Sainte-Trinité et en 1878, la sacristie vient s'adosser à l'église. ❷ Au-dessus de la porte cintrée de cette petite maison de pierre enduite, typique de l'architecture rurale locale, on peut lire "G.1687.B" ; la façade porte les traces d'anciennes ouvertures. ❸ Autrefois, une "bourgogne" était une terre fertile, souvent un vignoble (Paul Bailly, Toponymie de S&M).

Grande Rue ou Rue Grande

❹ Le nom de Grande Rue ou Rue Grande est répandu dans tous les villages de Seine-et-Marne, ici la promenade les empruntera plusieurs fois. Dans le Montois, elles sont jalonnées de puits ouverts, surmontés d'un petit toit de tôle ou de tuiles. Le gros cylindre en bois ou treuil, égal au diamètre du puits, est mis en action à l'aide d'une manivelle. À Thénisy, ce sont les pignons enduits des maisons qui bordent la Rue Grande, tandis qu'à Sigy ce sont les façades. ❺ À la fin du 19^e siècle, une façade recouverte de briques rouges et de briques vernissées grises et noires était un luxe, comme celle de l'ancien café-billard-restaurant-épicerie Legras. ❻ Afin de rendre accessible aux charrettes de foin, l'entrée des granges et des cours de fermes, les

portes sont monumentales et cintrées, l'arc est souligné de briques. ❼ Au N° 45 de la Rue Grande, ce chef-d'œuvre de maréchal-ferrant, appelé aussi bouquet de Saint-Éloi, est constitué de neuf fers à cheval. Il est représentatif des pièces réalisées par les artisans du métal pour montrer leur habileté, et servait aussi d'enseigne.

Un château dans le marais de l'Auxence

❽ L'Auxence, affluent de la Seine, prend sa source à Sognolles-en-Montois à 141 m d'altitude. Édifié sur une ancienne motte dans les marais de l'Auxence, un manoir est attesté en 1312, lui succède en 1405 un château, ruiné pendant la guerre de Cent Ans et reconstruit en 1445 par Antoine du Roux. À la Révolution un de ses descendants Frédéric Auguste René du Roux le sauvera grâce à un prête-nom qui rachète le domaine. Après l'avoir reconstruit, sans héritier, il le lègue à son neveu Marc Jacobé de Haut ; le château est toujours dans la famille. Un ouvrage hydraulique détourne une partie de l'Auxence de son cours naturel afin d'alimenter en eau les douves du château larges de 30 m et couvrant une superficie d'un hectare. ❾ À Sigy, dans la rue de Donnemarie, une ancienne ferme abrite la mairie ; la porte de la "Pastorale" est de style asiatique. En face, sous les girouettes, la cour de la ferme s'ouvre sur la rue par une grande porte au linteau droit et un puits mitoyen, les deux couverts d'un toit de tuiles. ❿ Au milieu du cimetière ceint de murs, l'église Notre-Dame date des 17^e et 18^e siècles. À l'origine, c'était une chapelle remaniée dès le 16^e siècle par le seigneur du Roux ; ouverture des murs et construction de deux chapelles en 1626. ⓫ La ligne de chemin de fer départementale de Bray-sur-Seine à Sablonnières est inaugurée le 4 décembre 1904. Un voyage de patience : 87,7 km parcourus en 10h15 à 8,5 km/h de moyenne ! La station de Sigy possédait un bâtiment pour voyageurs, une halle à marchandises, une voie d'évitement et des voies de garage. La ligne est fermée aux voyageurs en 1934, seule la circulation des marchandises, du service postal

et du transport des betteraves est autorisée. La Société Générale des Chemins de Fer Économiques ferme le réseau le 1^{er} juillet 1950 et déclassé la ligne le 21 mars 1951.

Aux portes de la Bassée

L'origine de Luisetaines serait liée à l'installation de colonies espagnoles aux alentours de Nogent-sur-Seine au 13^e siècle. Situé dans une boucle de l'Auxence, le village est au bord de la grande vallée de la Seine, large de 8 km, appelée Bassée. Ses coteaux, qui annoncent le Montois, sont couverts du Bois de Sigy, et jusqu'au milieu du 19^e siècle, de vignes. ⓫ Dans la Rue Grande, jalonnée de puits, l'église Saint-Martin, mentionnée dès le 11^e siècle puis probablement détruite pendant la Guerre de Cent Ans, est reconstruite aux 16^e et 18^e siècles. Sous la Révolution elle est vidée de son mobilier et transformée en Temple de la Raison. À voir, deux belles portes charretières datées de 1808 et 1826. ⓬ Au bord du marais de l'Auxence, le hameau de Servigny-les-Camps. Il tire son nom du rattachement au 15^e siècle de deux fiefs des mêmes noms et est rattaché à Luisetaines en 1583 ; en 1666, l'hôtel seigneurial de Servigny est ruiné.

Un palais dans le marais de l'Auxence

Pour rejoindre Paroy, l'Auxence se franchissait à gué à Servigny, elle serpente dans une zone aujourd'hui boisée. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la Bassée marécageuse était utilisée au rouissage du chanvre : macération prolongée dans l'eau pour obtenir la séparation de l'écorce d'avec la tige, en détruisant, par la fermentation, la matière qui unit les fibres entre elles. ⓭ Au 10^e siècle, le village de Paroy se situe sur une butte autour de l'église et un palais est édifié aux 16^e et 18^e siècles sur une motte dans le marais. Sur l'Auxence, un ouvrage similaire à celui de Sigy permettait d'alimenter en eau les douves du palais. Jean-Philippe Guy-le-Gentil, fils du constructeur du palais, passionné

de peinture, a dessiné une planche d'assignat, billet émis en France de 1789 à 1796, représentant un rentier ruiné. En 1811, il doit vendre ses terres ; le 25 novembre 1821, le domaine est de nouveau vendu et le palais démoli en 1822. Aujourd'hui, il ne reste que les vestiges d'une tour et les fossés en eau. ⓮ De l'église Saint-Ferréol et Saint-Martin, des 10^e-11^e siècles, ne subsistent que deux travées de la nef, avec un appareillage de pierres en épis de blé. Au 12^e siècle, construction d'une tour d'escalier jouxtant le clocher détruit lors d'un incendie en 1671 ; la statue de saint Ferréol, en calcaire, orne le portail de l'église. Les Anglais pillent l'église en 1432. ⓯ La route de la Libération a été empruntée par les alliés en Août 1944 pour libérer Provins ? ⓰ Savez-vous que la Voulzie coule à Paris et la Seine à Provins. En effet, les sources de la Voulzie sont captées par la Ville de Paris qui restitue dans le lit de la Voulzie, par un canal de dérivation, de l'eau de Seine pompée aux Ormes-sur-Voulzie.

Le Petit Thénisy

Le hameau du Petit Thénisy s'est développé au bas du village près du lavoir. ⓱ Au bord du ru de la Fontaine de Mons et au pied de ce petit bâtiment, qui abritait la pompe à incendie, vous pouvez apercevoir les vestiges de la porte Ouest des anciennes fortifications. ⓲ Le lavoir de Roises date de 1880, son nom vient de l'utilisation qui en était faite pour faire rouir le chanvre utilisé pour fabriquer les cordages pour le port de Bray-sur-Seine qui en faisait le commerce. ⓳ Une première maison d'école est construite, au 17^e siècle, par la fabrique paroissiale ; elle est démolie en 1773. Un nouveau bâtiment voit le jour avec une salle de classe pour garçons et filles et, pour l'instituteur un petit logement. En tant que bien du clergé, le bâtiment est vendu le 16 thermidor an IV à la commune. Un bûcher est ajouté en 1800 ; en 1835, le chaume du toit est remplacé par des tuiles ; le bâtiment principal, dans sa forme actuelle, est reconstruit en 1865.